



CrossFit LICENSED EVENT | 2023

RULE BOOK



SOMMAIRE

- [1.01 - QUALIFICATION EN LIGNE :](#)
- [1.02 - QUALIFICATION EN LIGNE - ATHLÈTES :](#)
- [1.03 - QUALIFICATION EN LIGNE - INSCRIPTIONS :](#)
- [1.04 - QUALIFICATION EN LIGNE - DIVISIONS](#)
- [1.05 - QUALIFICATION EN LIGNE - FORMAT](#)
- [1.06 - QUALIFICATION EN LIGNE - CLAUSE DE MOUVEMENT](#)
- [1.07 - QUALIFICATION EN LIGNE - SOUMISSION ET VALIDATION DES SCORES](#)
- [1.08 - QUALIFICATION EN LIGNE - SOUMISSIONS DE VIDÉOS - PROTOCOLE DE NOTATION](#)
- [1.09 - QUALIFICATION EN LIGNE - PROCESSUS D'APPEL POUR LA SOUMISSION DE VIDÉOS](#)
- [1.10 - QUALIFICATION EN LIGNE - LEADERBOARD FRENCH THROWDOWN - INDIVIDUEL](#)
- [1.11 - QUALIFICATION EN LIGNE - LEADERBOARD FRENCH THROWDOWN - ÉQUIPES](#)
- [2.01 - FRENCH THROWDOWN - FINALE](#)
- [2.02 - FRENCH THROWDOWN - PROCESSUS D'INSCRIPTION - INDIVIDUEL](#)
- [2.03 - FRENCH THROWDOWN - PROCESSUS D'INSCRIPTION - EQUIPES](#)
- [2.04 - FRENCH THROWDOWN - ANNONCES D'ÉPREUVES](#)
- [2.05 - FRENCH THROWDOWN – ENREGISTREMENT & BRIEFING](#)
- [2.06 - FRENCH THROWDOWN - LEADERBOARD](#)
- [2.07 - FRENCH THROWDOWN – PROCEDURE D'APPEL](#)
- [2.08 - FRENCH THROWDOWN - POLITIQUE SUR LES BLESSURES](#)
- [2.09 - FRENCH THROWDOWN - ENTOURAGE DES ATHLÈTES](#)
- [2.10 - FRENCH THROWDOWN - PLACES SPECTATEURS OFFRE ANNIVERSAIRE](#)
- [2.11 - FRENCH THROWDOWN - RÈGLES D'ÉQUITÉ ET DE BONNE CONDUITE](#)
- [3.01 - FRENCH THROWDOWN - POLITIQUE PHOTO ET VIDÉO](#)



Le French Throwdown est une compétition annuelle de CrossFit. Elle débute par une phase de qualification en ligne et se termine par une compétition finale qui aura lieu au Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Les règles développées ici régissent toutes les facettes de la compétition.

1.01 - QUALIFICATION EN LIGNE :

La qualification en ligne est la première étape pour participer au French Throwdown.

INDIVIDUEL : Il comprend une série de tests à réaliser selon les délais communiqués plus bas.

Les Wods sont publiés sur le site officiel du French Throwdown tous les vendredis à 20h (CET). Les athlètes auront jusqu'au mercredi suivant à 20h (CET) pour terminer les Wods et soumettre leurs scores. Une fois la fenêtre de soumission des scores fermée, les athlètes ne seront pas capables d'ajuster ou de soumettre à nouveau un score pour les Wods de cette semaine.

TEAMS : Les dates précises de début et de fin des qualifications seront annoncées sur le site web officiel du French Throwdown. Les Wods seront publiés sur le site officiel du French Throwdown le vendredi 28 avril à 20h (CET). Les athlètes auront jusqu'au dimanche 07 mai à 20h (CET) pour terminer les Wods et soumettre leurs scores. Une fois la fenêtre de soumission des scores fermée, les athlètes ne seront pas capables d'ajuster ou de soumettre à nouveau un score pour les Wods de cette semaine. Les Wods pourront être réalisés séparément, les athlètes n'auront donc pas l'obligation d'être ensemble pour les qualifications en ligne.

1.02 - QUALIFICATION EN LIGNE - ATHLÈTES :

Tout athlète répondant aux critères d'âge et d'éligibilité peut s'inscrire pour participer aux qualifications en ligne. Tout athlète souhaitant participer aux qualifications doit compléter le processus d'inscription à temps pour être éligible à participer au premier Wod. Afin de publier ses vidéos de score, les athlètes devront créer et utiliser des comptes Youtube ou Vimeo uniquement.

Le French Throwdown se réserve le droit exclusif d'autoriser ou de refuser la participation de tout athlète. Le FTD se réserve également le droit exclusif de valider ou d'invalider les scores de tout athlète soumis dans le but de se qualifier pour la finale. Le FTD prendra ces décisions de participation et de notation pour préserver l'intégrité de la compétition, se réserve le droit exclusif d'inviter les anciens gagnants, les athlètes invités, les équipes ou autres à participer à n'importe quelle étape de la compétition. Cette décision peut être prise pour préserver la tradition et l'esprit du FTD ou pour toute autre raison à sa seule discrétion.



1.03 - QUALIFICATION EN LIGNE - INSCRIPTIONS :

Chaque athlète en compétition doit s'inscrire en ligne sur : competitioncorner.net/events/8980/details.

Pour terminer avec succès le processus d'inscription, les athlètes doivent soumettre les frais requis. Tous les paiements sont définitifs et aucun remboursement ne sera autorisé pour quelque raison que ce soit.

1.04 - QUALIFICATION EN LIGNE - DIVISIONS

La division de l'athlète devra être sélectionnée en fonction de sa date de naissance et de son sexe.

Lors de l'inscription. Pour les athlètes, ce sera l'âge au 14 avril 2023 (premier jour des qualifications) qui déterminera la division où l'athlète concourra. Durant la saison 2023, il y aura 20 divisions au total pour les concurrents individuels, et il y a 4 divisions pour les équipes :

INDIVIDUELS (Hommes et femmes) :

- ELITES,
- RX,
- INTERMÉDIAIRE,
- SCALED.

TRANCHE D'ÂGE (Hommes et femmes) :

- Garçons et Filles de 16 à 18 ans (nés le ou entre le 14/04/2005 et le 14/04/2007),
- Hommes et Femmes 35-39 (nés le ou entre le 15/04/83 et le 14/04/88),
- Hommes et Femmes 40-44 (Nés le ou entre le 15/04/78 et le 14/04/83),
- Hommes et Femmes 45-49 (Nés le ou entre le 15/04/73 et le 14/07/78),
- Hommes et Femmes 50-54 (nés le ou entre le 15/07/68 et le 14/07/73),
- Hommes et femmes 55 + (nés après le 14/07/68).

ÉQUIPE :

- ELITE,
- RX,
- INTERMÉDIAIRE,
- SCALED.



1.05 - QUALIFICATION EN LIGNE - FORMAT

Pour tous les Wods de qualification, le format du test sera publié par le French Throwdown et communiqué uniformément à tous les athlètes en ligne.

Le format du test comprendra les éléments suivants :

- Mouvement(s) requis,
- Plages de début et de fin du ou des mouvements,
- Nombre requis de répétitions et/ou schéma de répétition,
- Équipement requis,
- Quantité de poids requise (Remarque : tous les poids seront libérés en kilogrammes. Il est de la responsabilité de l'athlète d'utiliser le poids correct).

Si des poids en livres sont utilisés, l'athlète devra utiliser des combinaisons appropriées pour obtenir le poids correct indiqué en kilogramme. Les colliers ou les clips ne doivent pas être comptés dans le poids total. Sauf indication contraire, les haltères de 15 kg seront considérés comme pesant 35 lb, et les haltères de 22,5 kg seront considérés comme pesant 50 lb).

- Domaine temporel ou limite de temps,
- Détails de la notation - Les compétitions peuvent déterminer le gagnant par le total de points le plus élevé ou le total de points le plus bas, ou toute méthode ou combinaison de méthodes sélectionnées par le FTD. Les valeurs des points pour la position finale seront publiées avant le début de l'événement,
- Directives de tournage et de soumission, le cas échéant.

À toutes les étapes de la compétition French Throwdown, il est de la responsabilité de l'athlète de respecter le format du test. Cela inclut la réalisation de tous les mouvements requis selon la norme décrite ; compter et effectuer toutes les répétitions requises ; en utilisant le nécessaire équipements, charges ; respecter les délais ; et respecter toutes les normes de soumission et de vidéo.

La modification du format du test de quelque manière que ce soit est interdite et annulera le score d'un athlète. Seul le FTD peut fournir des versions officielles à l'échelle des tests pour que les athlètes performant.

1.06 - QUALIFICATION EN LIGNE - CLAUSE DE MOUVEMENT

Toute violation du format de test prescrit, y compris les normes de mouvement et l'amplitude des mouvements, entraînera la ou les répétitions refusées. Par conséquent, les athlètes et les juges doivent se familiariser avec la clause de mouvement inhabituel.

Tout mouvement jugé peu courant ou hors de l'ordinaire, ou utilisé pour modifier, raccourcir ou changer la norme de mouvement, y compris la ligne d'action, peut et sera refusé.



Si un athlète est incapable de respecter l'amplitude de mouvement spécifique requise pour un mouvement, il n'est pas autorisé à en remplacer un autre mouvement ou utiliser des outils / une assistance extérieure pour atteindre l'amplitude de mouvement.

1.07 - QUALIFICATION EN LIGNE - SOUMISSION ET VALIDATION DES SCORES

Pour les catégories individuelles, les scores doivent être soumis avant le mercredi 20h (CET) chaque semaine. Toute soumission de score reçue après 20h, ne sera pas acceptée pour quelque raison que ce soit.

Pour les catégories équipes, les scores doivent être soumis avant le dimanche 7 mai 2023 à 20h (CET). Toute soumission de score reçue après 20h, ne sera pas acceptée pour quelque raison que ce soit.

Les athlètes doivent faire confirmer leurs scores en téléchargeant une vidéo de leur test sur le site Competition Corner. Si vous souhaitez participer à la finale, vous devez soumettre une vidéo avec votre score. Si vous ne soumettez pas de vidéo, elle vous sera demandée et une date limite vous sera donnée. Si avant la date limite, la vidéo n'a pas été reçue ou n'est pas visible, le score sera refusé.

Il est de la seule responsabilité de l'athlète d'assurer la soumission en temps opportun des résultats des tests ou des vidéos chaque semaine. Les soumissions qui sont incomplètes (informations manquantes telles que le score complet ; ou contenant des liens vidéo qui ne fonctionnent pas ; etc.) ne seront pas acceptées. Chaque semaine, les scores doivent être soumis selon les dates communiquées plus haut.

Remarque : French Throwdown se réserve le droit de prolonger la date limite de soumission des scores en raison de circonstances imprévues. Si le délai est prolongé, les athlètes sont autorisés à terminer ou à refaire les levées ou les tests dans le nouveau délai prévu.

Les vidéos soumises peuvent être examinées par l'équipe d'examen interne du FTD. Notez que les meilleurs scores de tous les entraînements peuvent être revus.



1.08 - QUALIFICATION EN LIGNE - SOUMISSIONS DE VIDÉOS - PROTOCOLE DE NOTATION

Chaque score cards reprend l'ensemble des règles spécifiques de soumissions des vidéos et d'annotation.

Il y a cinq résultats possibles qui peuvent être appliqués par l'équipe d'examen interne du French Throwdown dans le jugement et la notation de la vidéo en ligne

Soumissions :

- Bonne vidéo : L'athlète respecte les normes de mouvement requises et le score affiché est correct. Le score sera accepté.
- Valide avec pénalité mineure : au cours de la vidéo, l'athlète démontre l'absence d'un petit nombre de répétitions qui se traduisent par un temps plus rapide ou score plus important pour un test donné. Une pénalité mineure sera appliquée et un ajustement du score sera apporté au score final de l'athlète. Si le score est affiché sous la forme d'un temps, le temps total pour terminer le test sera ajusté en conséquence. *
- Valide avec pénalité majeure : au cours de la vidéo, l'athlète démontre un nombre important d'absences de répétitions qui se traduisent par une exécution plus rapide. Temps ou score supérieur pour un test donné. Dans ce cas, une pénalité majeure sera appliquée, et le score pourra être modifié en soustrayant au moins 15 % du nombre total de répétitions. Si le score est affiché sous la forme d'un temps, le temps total pour terminer le test sera ajusté en conséquence. *
- 0 score : au cours de la vidéo, si l'athlète ne réussit pas le test requis, un nombre important et inacceptable de répétitions effectué ne sont pas valides, ils n'effectuent pas le travail requis ou ils effectuent les mauvais mouvements, Le FTD se réserve le droit d'ajuster son score à 0. Si l'athlète reçoit un score de 0, le reste de ses soumissions de score pour la compétition restera sur le classement.
- Invalide : French Throwdown se réserve le droit d'invalider une soumission de score s'il est déterminé que l'athlète agit avec une intention malveillante pour manipuler le test pour obtenir un avantage injuste. Si le score d'un athlète est invalidé, tous ses scores pour la compétition seront retirés du classement.

Remarque : un ajustement de score se produit lorsque le score d'un athlète doit être modifié en raison de répétitions mal comptées, d'absence de répétitions ou d'une combinaison des deux.



Un ajustement de score peut être autonome ou être appliqué en conjonction avec un résultat d'une pénalité mineure ou majeure comme décrit ci-dessus.

*French Throwdown appliquera des pénalités de temps en fonction des mouvements et/ou des circonstances lors d'un test donné. Les pénalités de temps peuvent varier selon le mouvement et le contexte, et FTD se réserve le droit de mettre à jour les pénalités de temps pour les mouvements en fonction des spécificités du test global, la spécificité du mouvement à réaliser, ou le rythme de l'athlète exécutant le(s) mouvement(s). Si une pénalité entraîne un temps supérieur à celui du time cap alors, le score de l'athlète sera ajusté à raison de -1 répétition pour toutes les 5 secondes supérieures au time cap.

1.09 - QUALIFICATION EN LIGNE - PROCESSUS D'APPEL POUR LA SOUMISSION DE VIDÉOS

Un athlète soumettant une vidéo pour révision recevra un courriel de French Throwdown si le score publié avec la vidéo est modifié. Le message donne une brève description expliquant la raison du changement de score.

Tout athlète qui n'est pas d'accord avec la modification de son score pourra répondre directement au mail envoyé par l'équipe juge. Dès réception de la notification indiquant que son score a été modifié. Dans le courriel, ils doivent indiquer le test en question, le score d'origine, le score modifié et la raison donnée pour le score modification. Ils doivent également fournir une brève explication des raisons pour lesquelles ils font appel de la décision.

French Throwdown examinera l'appel de l'athlète et la vidéo en question pour rendre une décision de notation finale. Cette décision sera communiquée à l'athlète par courriel.

1.10 - QUALIFICATION EN LIGNE - LEADERBOARD FRENCH THROWDOWN - INDIVIDUEL

Le site Web du French Throwdown, en collaboration avec Compétition Corner, héberge le seul classement officiel des qualifications. Les athlètes seront classés dans le classement des qualifications du French Throwdown en fonction de leur performance par rapport aux autres athlètes de leur division.

Pendant les qualifications, les athlètes sont classés en fonction de leur classement total dans toutes les épreuves. Par exemple, un athlète avec la 2e place, la 3e et 5e places auront 10 points au total ($2+3+5=10$) et seront classés devant un athlète avec 1re place, 2e place et 10e place qui aurait 13 points ($1 + 2 + 10 = 13$).



Les égalités au classement général seront départagées en attribuant la meilleure position à l'athlète qui a obtenu le résultat le plus élevé dans un seul test. Si les athlètes restent à égalité après ce premier bris d'égalité, le processus se poursuit jusqu'à leur prochain résultat unique le plus élevé, et ainsi de suite. Les égalités ne seront départagées que pour un seul test de résultats. Plus d'un athlète peut partager la même place lors d'un test, et chacun gagnera la valeur de point d'origine. L'athlète avec la meilleure performance à travers plusieurs Wods remporte ce concours.

1.11 - QUALIFICATION EN LIGNE - LEADERBOARD FRENCH THROWDOWN - ÉQUIPES

Le site Web du French Throwdown, en collaboration avec Compétition Corner, héberge le seul classement officiel des qualifications. Les athlètes seront classés dans le classement des qualifications du French Throwdown en fonction de leur performance par rapport aux autres athlètes de leur division.

Pendant les qualifications, l'ensemble des scores des athlètes constituant l'équipe sont additionnés pour former un score global. Pour les épreuves impliquant qu'un seul athlète, son score constitue celui de l'équipe. Ainsi, les équipes sont classées en fonction de leur classement total dans toutes les épreuves. Par exemple, une équipe avec la 2e place, la 3e et 5e places auront 10 points au total ($2+3+5=10$) et seront classées devant une équipe avec 1re place, 2e place et 10e place qui aurait 13 points ($1 + 2 + 10 = 13$).

Les égalités au classement général seront départagées en attribuant la meilleure position à l'athlète qui a obtenu le résultat le plus élevé dans un seul test. Si les athlètes restent à égalité après ce premier bris d'égalité, le processus se poursuit jusqu'à leur prochain résultat unique le plus élevé, et ainsi de suite. Les égalités ne seront départagées que pour un seul test de résultats. Plus d'une équipe peut partager la même place lors d'un test, et chacun gagnera la valeur de point d'origine. L'athlète avec la meilleure performance à travers plusieurs Wods remporte ce concours.

2.01 - FRENCH THROWDOWN - FINALE

La saison du French Throwdown atteindra son point culminant à la finale (23,24 et 25 juin 2023). Au cours de la compétition de plusieurs jours, les meilleurs athlètes et équipes seront départagés.

2.02 - FRENCH THROWDOWN - PROCESSUS D'INSCRIPTION - INDIVIDUEL

Peu de temps après s'être qualifiés ou avoir reçu une invitation au FTD et avant d'arriver sur le site, tous les athlètes individuels qui souhaitent participer recevront un e-mail contenant des



instructions sur la façon de s'inscrire et de payer les frais d'inscription individuels de 150€ pour les athlètes.

Le courriel fournira également des informations sur le lieu, date et heure d'enregistrement et briefing. Heure et date du début de la compétition et de tous les événements importants de la finale du FTD23.

Si un athlète décline son invitation à concourir au FTD, sa place pourra être remplacée par le prochain athlète éligible au leaderboard.

Si un athlète ne répond pas à son invitation avant la date limite, l'équipe FTD considérera que l'athlète refuse son invitation.

Les athlètes qui ont des questions avant de se rendre au FTD peuvent contacter frenchthrowdown@crossfitlouvre.com pour obtenir de l'aide.

2.03 - FRENCH THROWDOWN - PROCESSUS D'INSCRIPTION - EQUIPES

Peu de temps après s'être qualifiés ou avoir reçu une invitation au FTD et avant d'arriver sur place, les athlètes de l'équipe recevront un courriel contenant les instructions sur la façon de s'inscrire et de payer les frais d'inscription d'équipe de 500€.

Le courriel fournira également des informations sur le lieu, date et heure d'enregistrement et briefing. Heure et date du début de la compétition et de tous les événements importants de la finale du FTD23.

Avant le début de la compétition, un ou plusieurs athlètes pourront être remplacés pour les cas de blessure ou de force majeure empêchant un ou plusieurs athlètes de concourir.

Une fois que les deux hommes et les deux femmes se sont enregistrés sur place, aucun autre athlète ne sera impliqué pendant la compétition. Seul(e) le ou la capitaine pourra effectuer l'enregistrement pour l'ensemble de son équipe. Dans le cas où toute l'équipe souhaite se rendre à l'enregistrement, cela sera également autorisé.

Si une équipe décline son invitation à participer au FTD, la place de l'équipe sera remplacée par la prochaine équipe éligible au leaderboard.

Les chefs d'équipe qui ont des questions avant de se rendre au FTD peuvent contacter frenchthrowdown@crossfitlouvre.com pour obtenir de l'aide.



2.04 - FRENCH THROWDOWN - ANNONCES D'ÉPREUVES

Les athlètes et les équipes participeront à plusieurs tests - appelées « WOD » - sur plusieurs jours. Le calendrier et les Wods seront publiés peu de temps avant le début de la compétition. Les détails du test seront publiés avant le début du test et transmis de manière cohérente pour tous les athlètes.

2.05 - FRENCH THROWDOWN – ENREGISTREMENT & BRIEFING

Peu après votre confirmation au French Throwdown, les athlètes recevront un courriel contenant les instructions concernant :

- Dates et heures d'enregistrement et briefing,
- Lieu d'enregistrement et briefing,
- Documents à fournir.

2.06 - FRENCH THROWDOWN - LEADERBOARD

Les performances des athlètes et des équipes seront classées dans chaque test. Les points seront attribués en fonction du classement relatif d'un athlète ou d'une équipe (c'est-à-dire à la performance par rapport à celle d'autres athlètes ou équipes). Ces points serviront à classer les athlètes et les équipes sur le classement.

Les égalités au classement général seront brisées en attribuant la meilleure position à l'athlète / à l'équipe ayant obtenu le résultat le plus élevé dans un seul test. Si les athlètes/équipes restent à égalité après ce premier bris d'égalité, le processus se poursuit jusqu'au résultat simple le plus élevé suivant, et ainsi de suite. Les liens ne seront pas rompus pour les résultats d'un seul test. Plusieurs athlètes/équipes peuvent partager un rang de test, et chacun gagnera la valeur de point d'origine. L'athlète/l'équipe avec les meilleures performances sur plusieurs tests dans une compétition, remporte cette compétition.

Au fur et à mesure que la compétition du FTD se déroule, seuls les athlètes et les équipes les mieux classées peuvent être sélectionnés pour continuer la compétition.

2.07 - FRENCH THROWDOWN – PROCEDURE D'APPEL

Voici des éléments qui peuvent motiver une procédure d'appel :

Problèmes liés au compte de répétitions, à une mauvaise saisie de données ou au dysfonctionnement d'un équipement.



Les exemples suivants ne constituent pas une liste exhaustive :

- Problème sur la scorecard ou le leaderboard,
- Problème dans le compte de répétitions,
- Problème lié aux charges manipulées,
- Problème de signalisation du parcours lors des épreuves,
- Dysfonctionnement d'un équipement ou d'un moniteur qui n'entre pas dans la responsabilité de l'athlète,
- Problème lié à un mouvement, l'ordre d'exécution de plusieurs mouvements, une mauvaise communication avec le juge ou une action de ce dernier,
- Action d'un autre athlète ou d'un tiers ayant impacté la performance de l'athlète.

Voici des exemples d'évènements ou d'actions qui NE PEUVENT PAS motiver une procédure d'appel :

- Les décisions et les "NO REPS" prises par le juge en direct.

Les exemples suivants ne constituent PAS une liste exhaustive :

- La plupart des questions liées aux amplitudes de mouvement nécessaires à la validation d'une répétition,
- La profondeur d'un squat,
- Les problèmes d'extension de hanches, de genoux ou de bras,
- La stabilisation d'une barre ou d'un équipement au-dessus de la tête.

Toute demande d'appel devra être formulé par courriel à l'adresse suivante : frenchthrowdown@crossfitlouvre.com

Objet : APPEL

Les appels doivent être formulés avant la fin de la journée de compétition.

Les appels enregistrés à la fin d'une journée de compétition, ainsi que certains autres de nature plus complexe, nécessitant davantage de recherches, ne seront pas résolus avant le jour suivant de la compétition.

Une fois l'appel enregistré sur le lieu de la compétition, les athlètes peuvent fournir les pièces justificatives éventuellement en leur possession par mail à l'adresse mentionnée plus haut.

2.08 - FRENCH THROWDOWN - POLITIQUE SUR LES BLESSURES

Tout athlète (individuel ou en équipe) qui est incapable de terminer un test en raison d'une blessure ou qui nécessite des soins médicaux à la suite de la réalisation d'un Wod, doit recevoir l'autorisation du personnel médical et du juge en chef ou du directeur sur place avant de retourner à la compétition.



Le juge en chef ou sur place le directeur aura le pouvoir de retirer l'athlète de la compétition en fonction de la gravité de la blessure, de la probabilité de blessure supplémentaire.

Les athlètes individuels ou d'équipe qui ratent leur manche en raison d'une blessure ou pendant qu'ils subissent un traitement médical ou une évaluation seront disqualifiés de la compétition. Si une équipe ne peut pas entrer sur le terrain avec l'ensemble de ses athlètes, elle sera retirée de la compétition. L'athlète/l'équipe conservera les points déjà gagnés en compétition.

2.09 - FRENCH THROWDOWN - ENTOURAGE DES ATHLÈTES

Chaque athlète individuel et chaque équipe se verra remettre un ticket spectateur 3 jours lors de son enregistrement.

Seuls les athlètes individuels ou par équipe seront autorisés dans la zone d'échauffement. Les athlètes doivent présenter les informations d'identification requises pour entrer dans cette zone. Les athlètes pourront accéder à la zone d'échauffement 30 minutes avant leur appel en wod.

Toutes les zones de compétition, y compris la zone des athlètes, sont interdites aux entraîneurs et au personnel non actif. Tout entraîneur supplémentaire, thérapie personnelle, les prestataires ou les entourages d'athlètes sont considérés comme des spectateurs d'admission générale et ne seront pas autorisés à accéder aux zones d'échauffement ou à accès restreint zones réservées aux athlètes.

Le personnel médical de réadaptation des athlètes (fournisseurs de soins) sera fourni par le French THROWDOWN à tous les athlètes dans une zone à accès restreint désignée dans la zone des athlètes. Tous les athlètes utilisant leurs propres prestataires de thérapie personnelle (masseuses, physiothérapeutes, chiropraticiens, etc.) doivent le faire uniquement dans les zones à accès non restreint.

2.10 - FRENCH THROWDOWN - PLACES SPECTATEURS OFFRE ANNIVERSAIRE

Dans le cadre de sa dixième édition, l'organisation du FTD23 a offert la possibilité à toute personne inscrite au qualification, d'y adosser un pass 3 jours spectateur valable pour la finale le 23, 24 et 25 juin 2023. Ce pass est nominatif et pourra être retiré uniquement par l'athlète l'ayant souscrit lors de l'inscription. Pour cela, l'athlète aura le choix de le retirer directement lors de l'enregistrement ou en se présentant à la billetterie officielle du FTD23. L'athlète devra se présenter avec une pièce d'identité.



2.11 - FRENCH THROWDOWN - RÈGLES D'ÉQUITÉ ET DE BONNE CONDUITE

Tous les athlètes s'engagent à concourir de manière sportive.

Tout comportement antisportif, susceptible de discréditer le FTD, la compétition, d'autres concurrents, ou des spectateurs ou des sponsors de l'événement, tel que déterminé par le FTD, aux yeux du public ou de la communauté, peut donner lieu à une sanction, suspension, disqualification, retrait de l'événement, disqualification des événements futurs ou une action en justice.

Le FTD a l'autorité absolue sur toute décision incluant, sans s'y limiter, la disqualification d'un athlète, l'exclusion de spectateur(s), entraîneurs ou le renvoi de tout participant.

3.01 - FRENCH THROWDOWN - POLITIQUE PHOTO ET VIDÉO

La photographie et les caméras vidéo non professionnelles et sans flash sont autorisées au FTD lieux/événements à usage personnel uniquement. Toutes les caméras (vidéo et fixes) doivent être tenues à la main avec un objectif interchangeable ou téléobjectif d'une longueur maximale de dix (10) centimètre. Monopodes, trépieds et appareils photo avec téléobjectif ou objectifs interchangeables de plus de dix (10) centimètre à pleine extension de l'objectif (équipement photographique professionnel) ne sont pas autorisés. Les spectateurs, participants, visiteurs et invités ne peuvent distribuer, utiliser, reproduire, diffuser, télécharger, transmettre, diffuser, lier, exploiter ou concéder sous licence toute description, compte, images, films, enregistrements numériques, vidéo ou audio, en tout ou en partie, à des fins commerciales but sans le consentement écrit exprès préalable du FTD dans chaque cas.

Le FTD peut, à sa discrétion, fournir les informations d'identification nécessaires pour accéder aux médias zones au FTD dans le seul et unique but de la couverture éditoriale et des médias des athlètes. Tous les médias accrédités doivent être en mission éditoriale ou être autrement autorisés par le FTD. L'heure, la zone et l'étendue de l'accès seront à la seule discrétion du FTD. Les identifiants et l'accès peuvent être révoqués à tout moment par le FTD avec ou sans cause. FTD se réserve le droit, à sa seule et absolue discrétion, d'accorder ou de refuser toute demande ou demande d'accréditation et peut révoquer les informations d'identification à tout moment à sa seule discrétion, pour quelque raison que ce soit.

Les photographies et vidéos ne peuvent être utilisées à des fins commerciales ou de vente au détail. Ces images ne peuvent être utilisées à des fins promotionnelles qu'avec l'autorisation écrite de le(s) athlète(s) représenté(s) dans ces images et avec un accord de licence écrit du FTD. La photographie est réservée à un usage personnel ou éditorial. Toute autre utilisation est interdite et strictement appliquée.

Politique relative aux drones : l'exploitation ou l'utilisation de tout drone, aéronef sans pilote/système de vol, et engins volants télécommandés ou radiocommandés (motorisés ou non) de



tous types, formes et tailles (collectivement, les « drones ») est interdite à tout moment sur le Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yveline.

